

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 4-5

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 7483 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : capitaine Alain Freise

Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 079 817 39 23 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

WWW.SVOVD.CH

■ Lt col EMG Gérald Vernez¹



La SVO a, durant ces deux dernières années, tiré avec succès les conséquences de la transformation de l'armée, d'une démobilisation citoyenne et politique certaine, ainsi que de leur résultante en terme de baisse de participation dans les sociétés militaires. Nos nouvelles structures ont été pensées pour nous permettre de reconstruire une dynamique, notamment grâce aux quatre groupements qui bénéficient désormais tous d'effectifs suffisants, au contraire de l'ancienne organisation, dont la majorité des sections n'atteignait même plus un seuil critique de membres. En matière d'information, la SVO est pré-

sente à travers la presse écrite et parfois aussi audio-visuelle, principalement par son Président; elle publie en outre dans la partie *Défense* de la *RMS* et a disposé jusqu'ici d'une présence sur Internet en tant qu'hôte du site www.military.ch, animé depuis de nombreuses années par l'of spec Delapierre (souvent critiqué, mais jamais égalé). Le fait que la SVO veuille à l'avenir voler de ses propres ailes sur la base d'un nouveau concept n'est pas un divorce avec le site précité, mais une conséquence logique de notre réorientation. Il s'agit désormais d'aller clairement au-delà de notre ancienne page Internet dont la principale caractéristique est surtout d'avoir été fort mal (parfois même pas du tout) gérée par une majorité des anciens groupements, tant sur le plan du contenu que du rythme des mises à jour.

Si la réforme de la SVO a conduit à des changements structurels, elle entraîne également des adaptations du fonctionnement interne, notamment en matière de rythme et d'outils de conduite.

C'est dans ce cadre que le Comité cantonal a décidé d'investir dans un portail Internet ambitieux qui, au-delà des services rendus aux membres, puisse aussi servir de véritable instrument de travail au profit des divers comités. A l'adresse WWW.SVOVD.CH dès le 9 avril prochain (date de l'AG 05), ce portail aura une triple mission :

■ Rendre visible la SVO au moyen d'un volet propre à chaque Groupement, sur lequel il conservera l'entier contrôle en matière de contenu. Ce droit impliquera en retour le devoir de fournir un effort qualitatif et quantitatif continu pour maintenir un haut standard de ses contenus. Il s'agira aussi de mettre en avant nos activités et de les rendre accessibles en un à deux « clic » à tous les membres. Cette plateforme nous permettra, beaucoup plus simplement qu'aujourd'hui, d'enrichir nos rapports d'activités avec des textes et des images. Le tir se trouvera également revalorisé, puisque la Section de tir (cantonale, bien que placée sous l'aile protectrice du Groupement de Lausanne) aura un contenu

¹ Vice-président de la SVO.

clairement séparé, tout comme le recrutement qui restera accessible en tout point du portail.

■ Offrir un service «personnalisé» à nos membres dans un espace qui leur sera propre, et qui leur permettra, dans un premier temps déjà, d'accéder aux coordonnées des autres membres (notre «who's who») ainsi que d'informer en ligne des changements sur leurs données personnelles. D'autres produits seront offerts et développés ultérieurement dans cet espace dont l'accès sera réservé aux seuls membres.

■ Appuyer la conduite de la SVO grâce aux possibilités élec-

troniques, afin de réaliser des économies (dont une partie sera réinvestie pour l'exploitation courante du portail), ou pour augmenter notre réactivité et notre souplesse lorsqu'il faut adresser des rappels urgents aux membres pour l'une ou l'autre activité. Finalement, cet outil offrira aussi aux comités des fonctionnalités leur permettant de travailler plus efficacement. La SVO s'adapte à une évolution qui touche toute la société. Toutefois, les membres qui, par choix ou par obligation, ne disposent pas d'un accès à Internet ne seront pas oubliés, puisqu'ils continueront d'être servis comme par le passé par les canaux

traditionnels. L'intention est belle, mais sans l'engagement de tous les membres et des comités, tout cela restera un concept inabouti de plus ! Un peu nu au départ en raison du manque de matière collectée dans la phase préparatoire, nous voulons faire le pari que ce portail deviendra attractif, indispensable pour les membres «branchés» de la SVO, et que ceux-ci auront à cœur de l'alimenter avec des textes et des images, que chacun tiendra ses données personnelles à jour et fera de la publicité dans son entourage pour WWW.SVOVD.CH.

G. V.

Opérations d'information

■ Lt col EMG **Gérald Vernez**,
EM cond A, chef des
opérations d'information¹

Une première contribution à la compréhension des opérations d'information² (IO ou Info Ops³).

Portée et définition des IO

De même que les opérations aériennes décrivent l'ensemble des moyens engagés dans la 3^e

dimension, les IO définissent les actions dans la «dimension informationnelle». Conformément à nos besoins, nous les définissons en tant qu'«ensemble des actions planifiées et conduites, appuyées par les activités du renseignement et ayant pour but de perturber, influencer ou détruire le processus décisionnel d'un adversaire tout en améliorant et en protégeant notre propre processus contre

les effets de telles actions ainsi que contre tout événement involontaire ou fortuit».

Le pivot de cette définition est le processus décisionnel (s.l.), indispensable à toute activité, militaire ou non. Sans les données sur la situation livrées par les senseurs, sans l'analyse de celles-ci et leur transformation en savoir puis en décisions transmises aux exécutants sous la forme d'ordres, sans vérifica-

¹ gerald.vernez@vtg.admin.ch

² En 2000, le SCEM op de l'EMG décidait la poursuite de travaux initiés en 1998. Remise au CEMG en octobre 2001, l'étude préliminaire a motivé la réalisation d'un large travail conceptuel conduit par un comité de pilotage présidé par le Chef de l'EM planif A. Le dossier final, dont les conclusions ont été adoptées le 28.01.05, décrit dans le détail un domaine nouveau pour notre armée et d'une inattendue complexité qui deviendra effectif vers 2012 environ.

³ S'il a été possible de donner une définition précise au domaine étudié, force est d'admettre que ces termes (largement utilisés sur le plan international) ne reflètent que très imparfaitement une complexité pour laquelle personne n'a à ce jour trouvé de nom vraiment satisfaisant.

tion de l'effet obtenu sur le terrain afin d'adapter en continu l'action à l'évolution de la situation,... toute action est impossible.

Pour perturber ou empêcher une action, il suffit donc de s'en prendre à ce processus, soit dans ses composantes techniques, soit sur le plan sémantique en agissant sur les contenus. Comme le précise notre définition nous devons aussi protéger et rendre plus performant notre propre processus afin d'avoir un avantage sur la partie adverse.

Ce qui précède ne concerne pas uniquement le domaine militaire, mais l'ensemble de la société, dans laquelle tout reste à faire pour affronter concrètement les conséquences de la révolution de l'information de ces quinze dernières années.

Environnement

Si en première apparence, il n'y a rien de nouveau par rapport aux principes ancestraux de la conduite de la guerre, le bond prodigieux que nous vivons sur le plan technologique et les mutations du monde sont en train de changer radicalement les données du problème. Doivent notamment être considérés :

■ Le brouillage, sinon la disparition des frontières traditionnelles, avec une limite toujours plus difficile à tirer entre paix et guerre, civil et militaire, secteurs privé et public, national et international, le tout rendant vital une collaboration active de

tous les intéressés en raison des multiples interdépendances.

■ L'inversion des rapports de force, car les investissements à consentir sont souvent ridiculement faibles en regard de leur potentiel de nuisance; de plus, les IO sont à la portée de n'importe qui et les acteurs y jouissent d'une quasi impunité.

■ Le rôle central de la gestion des perceptions, car obtenir un effet politique, militaire, etc., n'est plus possible sans un réseau d'appuis dans le public.

Parmi les conséquences à tirer de ces trois caractéristiques⁴ on notera tout particulièrement que :

■ L'homme est un facteur central car, même si la composante technologique est importante, il reste le maillon faible sur lequel il faut prioritairement investir.

■ La veille technologique et sémantique doit être permanente afin de se tenir à jour de façon continue.

Objectifs, intentions, méthodes et moyens

Pour un acteur quelconque, son processus décisionnel est l'élément qui lui permet d'engager ses moyens d'une manière, à un moment et à l'endroit voulu. Agir physiquement ou logiquement contre ce processus, le perturber ou éliminer un de ses éléments, revient donc à agir indirectement sur le déroulement d'une action qui dépend de ce processus.

Planifier une IO, c'est donc fixer l'objectif ou l'état final à atteindre puis coordonner effets, méthodes et instruments pour y parvenir. La ligne d'opération des IO est ainsi dessinée (seule ou en parallèle avec les autres lignes d'opérations terrestre, aérienne et spéciale) avec ses points névralgiques, décisifs, etc. On y combine les effets des 5+1 intentions qui sont :

■ Perturber, dans le but d'empêcher ou de ralentir momentanément la circulation de l'information et son traitement; les méthodes utilisées sont par exemple l'interruption ou le brouillage des liaisons, la saturation de personnes ou de systèmes, la modification ou l'élimination sélective de données et les instruments le combat électronique, l'attaque et l'exploitation des réseaux informatiques, etc.

■ Détruire où il s'agit d'empêcher durablement le fonctionnement du processus décisionnel en éliminant un ou plusieurs de ses éléments; les méthodes sont par exemple la destruction d'un système ou d'une partie vitale de celui-ci, l'élimination d'une personne-clé, la destruction de l'approvisionnement énergétique; les moyens utilisés sont l'attaque des systèmes informatiques, ainsi que les effets des armements classiques à effets cinétiques ou des armes énergétiques (laser, micro-onde, etc.).

■ Influencer: ici les méthodes visent par exemple à amener un public particulier à accepter la présence d'une troupe,

⁴ Les mouvances terroristes en tirent une part majeur de leurs avantages dans leur «navigation» (physique et virtuelle) à travers le monde, leur relation du faible au fort et dans l'impact qu'ils ont sur les esprits du public et des gouvernants.



tout en permettant à cette dernière de s'intégrer, par un comportement adéquat, dans un environnement culturel différent du sien; une distinction impérative doit être faite entre les informations véridiques adressées à la population et celles «arrangées» à destination d'un ennemi en fonction de nos buts opérationnels (on parlera dans ce cas de déception militaire); sont recensées ici les méthodes et moyens traditionnels des opérations psychologiques appelées chez nous «conduite de l'information opérationnelle».

■ Améliorer afin de réussir à maintenir, avec nos partenaires et alliés, un rythme décisionnel supérieur à celui de nos ennemis et de pouvoir soit anticiper, sinon réagir le plus vite possible dès qu'un changement de situation est perçu; il s'agit ici autant de soigner les aspects d'interopérabilité de technologie ou encore d'instruction des personnes, afin que la chaîne décisionnelle soit cohérente, solide et rapide.

■ Protéger afin de prévenir et contrer tous les effets des actions (voulues ou non) de perturbation et de destruction visant ou touchant notre proces-

sus décisionnel; cela passe par le camouflage, la déception, la protection des personnes-clés, la protection des données (cryptographie, stéganographie), les procédures d'accès aux infrastructures de commandement, etc.

■ Savoir: fonction de base des 5 autres intentions, le savoir est une fonction transversale des IO; sans le savoir sur les acteurs, leurs enjeux, leurs ressources, le temps dont ils disposent, leurs valeurs éthiques et morales, etc., sans connaissance de nos propres points forts et faiblesses, il est vain de vouloir planifier et conduire quoi que ce soit; on entre dans le domaine classique du renseignement et du contre-renseignement, mais avec des méthodes et des mentalités qui nécessitent une adaptation urgente aux nouvelles conditions.

Pour planifier correctement la ligne d'opération des IO, il s'agit donc de coordonner une multitude d'effets dans le temps et dans l'espace avec un ensemble complexe d'intentions, de méthodes et d'instruments. C'est le nouveau «métier» que nous allons apprendre à un certain nombre de spécialistes et de généralistes dès 2006⁵.

Conclusion

Les IO sont bien plus qu'un «classique» problème militaire car leurs effets s'appliquent indifféremment au traitement d'objectifs politiques, militaires, commerciaux, culturels, scientifiques, financiers, etc. Toutefois, comme doivent aussi l'avouer des Américains plus avancés que nous sur ce terrain, personne n'a encore de certitude quant à leur véritable portée opérationnelle. «Pétard mouillé» ou véritable «Cyber Pearl Harbour» pour l'ennemi? Les experts se déchireront encore longtemps sur ce thème!

Ce qui est certain, à l'heure où les budgets se resserrent et où le char de combat n'est durablement plus le bon moyen pour affronter les types de crises contemporaines, les IO vont toujours plus s'imposer comme moyen d'obtenir des effets à bon marché dans un répertoire indirect ou asymétrique. D'effet de mode il y a encore peu, les IO représentent désormais une ligne d'opération à part entière et en plein développement qui devra, sans délai, être considérée à l'échelle globale de notre politique de sécurité et recevoir tous les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

⁵ Fera l'objet d'un article ultérieur.

AGENDA

SSO-SVO

Avril-Mai 2005



Activités cantonales

■ Samedi 1^{er} octobre 2005:
Bal des officiers de la SVO.

Groupement de Lausanne

■ 15 juin 2005: visite du bat
inf mont 7.

Pour de plus amples informations, prière de contacter la présidente du Groupement: major Dominique Koepfel, 021/652.88.58, e-mail: reconet@bluewin.ch

Section des cavaliers du
Groupement de Lausanne

Du 4 avril au 30 septembre:
Par groupes, sous la conduite des chefs de classe, sortie de 2 h. chaque soir dans les bois du Jorat, sauf les mercredis, samedis et dimanches. Inscriptions: directement au Manège du Chalet-à-Gobet 021 784 14 34.

Du 5 au 8 mai 2005: équitation en Drôme provençale ou en Camargue.

2^e quinzaine de juin: un vendredi soir de 1830 à 2100: galop de la Broye: Moudon - Payerne.

Du 1 au 3 septembre 2005: week-end aux Franches-Montagnes.

2^e quinzaine d'octobre (si les conditions météorologiques sont bonnes): tour du Mont Pèlerin ou le galop du Rhône.

4 novembre 2005: raclette au Club House du Club équestre de Lausanne, Manège du Chalet-à-Gobet.

Début octobre à fin décembre au Manège du Chalet-à-Gobet:

– le lundi soir de 1900 à 2000: cours avec le Club équestre de Lausanne,

– le mardi soir de 1900 à 2000: cours avec la classe I,

– le vendredi soir de 1930 à 2030: cours avec programme perches, cavalettis, figures de dressage et quadrille,

– le vendredi soir: cours pour débutants et officiers désirant se remettre en selle.

Renseignements et inscriptions: major Claude-Alain Bürgi, ch. du Tabousset 50 b, 1040 Echallens, 024 724 12 30

CENTRE D'HISTOIRE
ET DE PROSPECTIVE MILITAIREProgramme du 1^{er} semestre 2005

Cours N° 4 28.04.05 à 18h30; **La Suisse a-t-elle des tâches militaires internationales à accomplir?** (Lt col Henri SIEGENTHALER)

Cours N° 5 12.05.05 à 18h30; **D'Evian 62 à Evian 03 – De l'esprit du temps et de la politique des bons offices de la Suisse** (Caroline TOBLER)

Cours N° 6 26.05.05 à 18h30; **Transformation de la politique de défense suisse: une comparaison entre Armée 61 et Armée XXI** (Lt Col EMG Christian BUEHLMANN)

Cours N° 7 16.06.05 à 18h30; **La dynamique de l'éclosion d'une réflexion sur la petite guerre, dans la France du XVIII^e siècle** (Sandrine PICCAUD, docteur en histoire)

Sauf avis contraire, les cours d'histoire ont lieu au Pavillon Ouest du Centre Général Guisan à Pully.

Demande de renseignements: mail: chpm-pully@bluewin.ch; tél: 021 729 46 44